



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/68

**Réunion du 16 octobre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 09/10/2023

Date d'affichage : 09/10/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 25

Présents : Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, , Mme Geneviève COSSON, M. Marc DESGEORGES, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Martine BAUDART a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN, M. Pascal COLSON a donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION, M. Eric HUET a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir à Mme Geneviève COSSON, M. Jean-Baptiste MACHINET a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Jean DUCASTEL

Objet : Décision modificative budgétaire – Assainissement – Régularisation du chapitre 66.

Vu la délibération n°2023/22 du Conseil Municipal du 28/03/2023 adoptant le budget annexe Assainissement 2023 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'APPROUVER la décision modificative de la régularisation du chapitre 66 du budget annexe Assainissement comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 66, article 66111, Intérêts réglés à l'échéance : + 9 931,29 €

Chapitre 011, article 61528, Autres : - 9 931,29 €

- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le Maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance

Jean DUCASTEL



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

31 OCT. 2023

31 OCT. 2023